



République du Bénin

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA PROTECTION DE LA NATURE

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ENVIRONNEMENT



PROJET 00074252

**PROGRAMME INTÉGRÉ D'ADAPTATION POUR LA LUTTE CONTRE LES
EFFETS NÉFASTES DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES SUR LA
PRODUCTION AGRICOLE ET LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE
AU BÉNIN (PANA 1)**

**RAPPORT DE L'ATELIER DE LANCAMENT
DE PANA1**

12 et 13 MAI 2011

mai 2011

1. Introduction

Le Bénin à l'image des autres pays de la sous région, s'est engagé dans la mise en œuvre de son Programme d'Action National aux fins d'Adaptation aux changements climatiques (PANA) à travers le projet intitulé **“Programme intégré d'adaptation pour la lutte contre les effets néfastes des Changements Climatiques sur la production agricole et la sécurité alimentaire au Bénin (PANA1)”**. Ce programme vise à renforcer les capacités des communautés agricoles pour s'adapter aux changements climatiques dans quatre zones agro-écologiques vulnérables au Bénin.

Le lancement officiel dudit projet a eu lieu les jeudi 12 et vendredi 13 mai 2011 à la Mairie d'Aplahoué, et a suivi trois étapes importantes à savoir : le lancement officiel du projet ; la séance de travail avec les Maires des Communes bénéficiaires et la tenue de la 1^{ère} session du Comité de Pilotage du Projet.

2. Objectifs de l'atelier de lancement

- Amener les parties prenantes et les représentants des bénéficiaires à :
 - o s'approprier le contenu du document du projet ;
 - o s'approprier le contenu du plan de travail annuel 2011 du projet ;
 - o s'approprier le contenu du plan de travail trimestriel (2^{ème} trimestre 2011) du projet ;
 - o réaffirmer leur engagement pour la réussite du projet.
- Tenir la 1^{ère} réunion du comité de pilotage du projet.

3. Résultats attendus

Au terme de cet atelier de lancement, les participants maîtrisent assez bien :

- le contenu du document du projet ;
- le contenu du Plan annuel de travail 2011 ;
- le plan trimestriel de travail (plan du 2^{ème} trimestre 2011) ;
- les responsabilités et engagements des différentes parties prenantes du projet.

Ces résultats attendus tiennent lieu d'indicateurs d'appropriation du projet par les différentes parties prenantes.

4. Déroulement de l'atelier de lancement

4.1. Lancement du PANA1

La cérémonie de lancement a connu trois allocutions importantes prononcées respectivement par le Maire de la Commune d'Aplahoué, le Représentant du Représentant Résident du Programme des Nations Unies pour le Développement et le Ministre de l'Environnement et de la Protection de la Nature.

Le Maire, dans son allocution a souligné l'importance du Projet pour le développement des Communes bénéficiaires avant de remercier le PNUD pour tous les efforts qu'il ne cesse de déployer pour le développement à la base, la protection de l'environnement et la réduction de la pauvreté. Il a fini par inviter les populations des Communes bénéficiaires du projet à s'impliquer véritablement dans sa réussite.

Pour le représentant de Madame le Représentant Résident du PNUD au Bénin, les changements climatiques constituent l'un des défis majeurs auquel le monde du 21^{ème} siècle est confronté. Le PNUD est satisfait de la détermination du Bénin, qui a déjà engagé plusieurs actions comme les

Communications Nationales sur les changements climatiques et qui a initié le présent programme intégré.

Dans son allocution, le Ministre a rappelé que le PANA1 est en rapport étroit avec les priorités du pays en ce qui concerne l'environnement, la sécurité alimentaire, la production agricole. Il a fait remarquer que les communautés à la base sont peu engagées dans les actions adaptatives, malgré l'existence de mesures endogènes de prévention des risques, que les capacités systémiques, institutionnelles et individuelles d'adaptation sont relativement limitées et restent faibles au niveau décentralisé. Selon lui, le PANA1 se propose de corriger ces lacunes en prenant appui sur le processus de décentralisation en cours dans notre pays. Avant de déclarer officiellement lancé le Projet (PANA1)», son Excellence Monsieur le Ministre a invité les Maires des Communes bénéficiaires à mobiliser en temps opportun leur contribution en vue de l'atteinte des objectifs du projet.

4.2. Séance de travail avec les Maires des Communes bénéficiaires

Démarrée dans l'après-midi du jeudi 12 mai 2011, la séance de travail avec les Maires des Communes concernées par le projet avait à l'ordre du jour les points ci-après :

- 1- Présentation des participants ;
- 2- Craintes et attentes du projet ;
- 3- Présentation du projet d'arrêté attribution, organisation et fonctionnement des Comités Communaux de Coordination Technique (CCCT) ;
- 4- Divers.

A l'issue des discussions, les recommandations suivantes ont été formulées :

- En ce qui concerne les Communes, il a été recommandé de joindre à leur requête de fonds au MEF, une copie de l'accord signé pour faciliter le décaissement des fonds par qui de droit ;
- Chaque Commune va étudier le projet d'arrêté afin de l'adapter à ses réalités spécifiques ;
- L'article 8 du projet de l'arrêté ainsi formulé doit faire objet de consensus : Les frais liés au fonctionnement du Comité Communal de Coordination Technique du projet sont pris en compte par la contrepartie communale ;
- La Directrice nationale du Projet doit suivre le dossier «accord de partage des coûts » signé par le MEPN et le PNUD et qui se trouverait au niveau du Ministère l'Economie et des Finances ;

Par ailleurs, le Ministre a exigé que les frais de fonctionnement des CCT comme ceux des autres comités du PANA1, soient pris en charge par les ressources allouées au PANA1.

4.3. Tenue de la 1^{ère} session du Comité de Pilotage du Projet

Tenue le vendredi 13 Mai 2011, la 1^{ère} session statutaire du Comité de Pilotage du Projet avait à l'ordre du jour trois points à savoir:

- 1- présentation et examen du PTA 2011 signé ;
- 2- validation du projet d'arrêté ministériel portant création, attribution, organisation et fonctionnement des organes de gestion du PANA 1
- 3- divers

A l'issue des discussions, les recommandations suivantes ont été formulées :

- Faire valider tous les documents du projet par le CTP avant signature ;
- Rendre compte au Représentant Résident du PNUD de la nécessité de prise en charge du fonctionnement des CCCT dans le budget du projet PANA1
- Mettre à la disposition des membres du CTP le document du projet ;
- Identifier et mettre en œuvre une stratégie permettant de rattraper le retard observé dans le démarrage du projet ;
- Présider le Comité de Pilotage par le Secrétaire Général du Ministère qui assure la mémoire du Ministère et peut facilement discuter avec le Ministre en cas de besoin

5. Conclusion

L'atelier de lancement du PANA1 commencé le jeudi 12 mai 2011, a été clôturé le vendredi 13 mai 2011 par le Directeur Général de l'Environnement.

Dans son mot de clôture, le DGE a mis un accent particulier sur la qualité du travail abattu par le Comité de Pilotage. Aussi, a-t-il insisté, l'équipe de gestion du projet doit veiller au respect du chronogramme afférent aux activités prévues dans le PTA et à la tenue régulière des sessions des différents comités de gestion du PANA1.

ANNEXES :

Annexe1 : Liste des participants à la séance de travail avec les Maires des Communes bénéficiaires

Annexe2 : Liste des participants à la 1ère session du Comité de Pilotage du Projet

Annexe3 : Agenda de l'atelier

Annexe4 : Projet d'arrêté portant création du Comité Communal de Coordination technique (CCCT)

Annexe5 : Projet d'arrêté portant création des organes de gestion du projet (validé)

Annexe6 : Chronogramme exécuté

Dates	Horaires	Activités	Responsables
Jour 1 11/05/11	A partir de 15 heures	Accueil des participants de malanville, Matéri et Ouaké.	Assistant Administratif et Financier
Jour 2 12/05/11		LANCEMENT DU PROJET PANA1 ET SEANCE DE TRAVAIL AVEC LES MAIRES	
	09H30 – 10H00	Arrivée et installation des participants et invités	Assistant Administratif et Financier
	10H00 - 10H30	Arrivée et installation de la délégation du PNUD, MEPN, MAEP, MTTP et autres autorités	Assistant Administratif et Financier
	10H30 -10H45	Présentation du programme de la cérémonie du lancement	Modérateur
	10H45 - 11H15	Animation	Modérateur
	11H15 - 11H30	Allocution de bienvenue	Maire d'Aplahoué
	11H30 - 11H45	Allocution de Madame le Représentant Résident du PNUD	PNUD
	11H45- 12H00	Discours de lancement du MEPN	MEPN
	12H00 -12H30	Animation	Modérateur
	12H30 -13H00	Cocktail	Assistant Administratif et Financier
	13H00	Départ des officiels et invités	Assistant Administratif et Financier
	15H00 -18H30	Discussion avec les Maires ou leurs représentants	Coordinateur du Projet
Jour 3 13/05/11		1ERE REUNION DU COMITE DE PILOTAGE DU PROJET	
	08H30 – 08H45	Présentation des participants	Coordinateur du Projet
	08H45 - 09H00	Mot de bienvenu du DGE	
	09H00 - 09H15	Allocution du Ministre	
	09H15 - 09H45	Présentation du PTA 2011	Coordinateur du Projet
	09H45 - 10H15	Pause café	Assistant Administratif et Financier
	10H15 - 10H45	Etude et validation du projet d'arrêté	DGE
	10H45 - 11H30	Débat général	Directrice Nationale du Projet
	11H30 - 14H00	Pause Déjeuner	Assistant Administratif et Financier

	14H00 - 15H30	Synthèse des travaux	Coordonnateur
	15H30 - 16H00	Clôture de l'atelier	MEPN Directrice Nationale du Projet
	16h00 -	Pause café/départ des participants	Assistant Administratif et Financier

